



## VILLE DE DOLE

**EXTRAIT**

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal  
de la Ville de Dole

**Séance du 24 septembre 2015**

Nombre de conseillers en exercice : 35  
Nombre de conseillers présents : 28  
Nombre de procurations : 5  
Nombre de conseillers votants : 33  
Date de convocation : 18 septembre 2015  
Date de publication : 02 octobre 2015

**Conseillers présents :** M. Jean-Marie SERMIER, Maire,  
Mme Isabelle GIROD, Maire Délégué de Goux,  
M. Jean-Baptiste GAGNOUX, Mme Isabelle MANGIN, M. Philippe JABOVISTE, Mme Justine GRUET, M. Daniel GERMOND, M. Pascal JOBEZ, Mme Frédérique DRAY, M. Jean-Pierre CUINET, M. Jacques PECHINOT, M. Stéphane CHAMPANHET, Mme Annie MAIRE-AMIOT, Mme Isabelle DELAINE, Mme Nathalie JEANNET, Mme Catherine NONNOTTE-BOUTON, Mme Claire BOURGEOIS-REPUBLIQUE, Mme Isabelle VOUTQUENNE, Mme Esther SCHLEGEL, M. Mathieu BERTHAUD, Mme Laetitia CUSSEY, M. Alexandre DOUZENEL, M. Jean-Claude WAMBST, Mme Françoise BARTHOULOT, M. Ako HAMDAOUI, Mme Phanie BOUVRET, M. Alain VUILLAUME, M. Jean BORDAT

**Référence**

N° 15.24.09.102

**Commission**

Avis favorable de la  
Commission  
Fonctionnement de  
l'Institution du 18  
septembre 2015

**Objet**

Adhésion de la Ville de  
Dole à l'association  
Mouchard TGV-TER

**Secrétaire de séance**

Jean-Baptiste GAGNOUX

**Rapporteur**

Jean-Pierre CUINET

**Conseillers absents ayant donné procuration :**

M. Sevin KAYI à M. Philippe JABOVISTE  
M. Paul ROCHE à Mme Isabelle MANGIN  
M. Jean-Pascal FICHERE à M. Jean-Marie SERMIER  
Mme Catherine DEMORTIER à Mme Isabelle DELAINE  
M. Gilbert CARD à M. Jean-Claude WAMBST (à partir de la DCM  
15.24.09.96)

**Conseillers absents en cours de séance :**

M. Jean-Philippe LEFEVRE (DCM 15.24.09.102) ; Mme Sylvette MARCHAND (DCM 15.24.09.102) ; Mme Phanie BOUVRET (DCM 15.24.09.106) ; Mme Isabelle DELAINE (DCM 15.24.09.109-110) ; M. Jean-Claude WAMBST (DCM 15.24.09.118) ; M. Daniel GERMOND (DCM 15.24.09.134-135)

Le sort des gares de DOLE et de MOUCHARD est étroitement lié. Nombre de dessertes de la gare de DOLE se font grâce au TGV Lyria passant par MOUCHARD.

La réduction des dessertes de la gare de MOUCHARD va reporter ses usagers sur d'autres modes de transport, ou va les obliger à faire un détour en TER par la gare de BESANCON. Il en résultera une baisse de la fréquentation de cette ligne Lyria qui sera inévitablement préjudiciable à son maintien. Par conséquent, ce sera alors autant de dessertes en moins pour la gare de DOLE.

De même, la réussite des projets en cours sur le secteur du Revermont est conditionnée à une bonne desserte du territoire. Ainsi en est-il de l'avenir des projets de l'EPCC Pays de Louis PASTEUR auquel la Ville de Dole est partie prenante, aux cotés d'ARBOIS et du Conseil Départemental du Jura. A ce titre également, la ville ne peut se désintéresser de la desserte de la gare de MOUCHARD.

Il convient donc de tout mettre en œuvre pour maintenir et développer la fréquentation de cette ligne Lyria ainsi que la desserte de MOUCHARD. Pour cela, une association « MOUCHARD TGV/TER » s'est créée, regroupant particuliers, collectivités locales et autres personnes morales, avec pour objectifs de faire des propositions dans ce sens.

Il est donc proposé à la Ville de Dole d'adhérer à cette association moyennant la somme de 20 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité des membres présents et représentés moins une abstention:

- **APPROUVE** l'adhésion de la Ville de Dole à l'association « MOUCHARD TGV/TER »,
- **AUTORISE** le versement de 20 €, montant de l'adhésion à l'association « MOUCHARD TGV/TER ».

*Fait à Dole, le 25 septembre 2015*

*Pour extrait certifié conforme,*

*Le Député-maire,*

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- ◆ Pilotage et Coordination
- ◆ Pôle Moyens et Ressources/Finances
- ◆ Trésorerie Principale
- ◆ Association « Mouchard TGV/TER »

  
Jean-Marie SERMIER  
(JURA) ★

*(Note: The signature is written in blue ink over a circular official stamp. The stamp contains the text 'MAYOR OF DOLE' and '9108' around a central emblem.)*